



# Rita Mueller, AETNO

Candidate à la vice-présidence, poste réservé à une femme

C'est avec passion que j'assumerais mon rôle à la vice-présidence de la CTF/FCE, résolue à soutenir et à faire avancer la cause de nos enseignantes et enseignants, de nos élèves et du système canadien d'éducation publique.

Je pourrais ainsi mettre à profit la vaste expérience et les optiques particulières acquises dans les différentes fonctions que j'ai eu le plaisir d'occuper tout au long de ma carrière, notamment comme :

- enseignante au secondaire (premier et deuxième cycles)
- conseillère d'orientation au secondaire
- directrice d'école (de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année)
- directrice, Éducation de la petite enfance et de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année
- sous-ministre adjointe, Éducation et culture, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
- sous-ministre, Éducation et culture, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
- présidente, Association des enseignants et enseignantes des Territoires du Nord-Ouest.

## Déclaration électorale

Forte de mes 31 années d'expérience à des fonctions de dirigeante en éducation dans les Territoires du Nord-Ouest, je continue à croire en notre système d'éducation publique et en la force et l'influence des enseignantes et enseignants du Canada. C'est grâce à une Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants forte, unie, dotée d'un mandat bien défini et déterminée à travailler avec les gouvernements autochtones et ceux des échelons fédéral et provincial/territorial que nos écoles et la profession enseignante continueront à évoluer et à se renforcer. En unissant nos forces, nous pouvons faire en sorte que tous les élèves, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, reçoivent une instruction, des programmes et des services sûrs, de qualité, novateurs et adaptés sur le plan culturel, et ce, dans l'ensemble des provinces et des territoires. Cela n'est cependant possible que si les enseignantes et enseignants, le personnel administratif et le personnel de soutien de nos écoles publiques bénéficient de la protection, du respect, de l'écoute et de l'aide nécessaire en temps opportun. Le personnel de l'éducation doit avoir des conditions de travail sûres, un salaire juste et équitable, et un accès à des ressources, à des outils, à du soutien spécialisé ainsi qu'à des possibilités d'apprentissage et de perfectionnement professionnels.

*Rita Mueller*



Canadian Teachers' Federation

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

105<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle | Du 9 au 11 juillet 2025